BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2159

87 – HAUTE-VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Ventes et cessions

394 585 749 RCS Limoges.
LIMOUSIN MANUTENTION LEVAGE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Sigle : LIMALEV.
Capital : 60979.61 EUR.
Adresse : 1, rue de la Perdrix, 87000 Limoges.
Précédent propriétaire : 478 787 633 RCS Limoges. **DHM.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : LIMOUSIN MANUTENTION LEVAGE SERVICES - LIMALEV SARL à capital de 60.979,61 euros siège social : LIMOGES (87000) 1, Rue de la Perdrix 394 585 749 RCS LIMOGES . DHM SARL au capital de 7.500 € siège social : LIMOGES (87000) - 50, Rue de vaucanson 478 787 633 RCS LIMOGES. Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LIMOGES du 24 février 2020, les sociétés susnommées ont établi, sous conditions suspensives, un projet de fusion par absorption de la société DHM par la société LIMOUSIN MANUTENTION LEVAGE SERVICES. L'évaluation des biens transmis s'élève à : actif : 262.769,47 €, passif : 688,02 €. La fusion donnerait lieu à une augmentation du capital de la SARL LIMOUSIN MANUTENTION LEVAGE SERVICES de 6.355,08 € et à une prime d'émission de 255.726 €. Le rapport d'échange retenu est de 6 parts de l'absorbée pour 5 parts de l'absorbante. Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er avril 2019 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante. La société DHM sera dissoute de plein droit sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de LIMOGES le 24 février 2020. Pour avis..